**Plan de reprise d’activités de la F.F.P.J.P.Recommandations fédérales**

Cher. e. s Dirigeant. e. s, Licencié. e. s, Pratiquant. e. s, Les annonces gouvernementales de fin avril du Premier Ministre Edouard Philippe, et celles du Ministre des Sports Roxana Maracineanu, relatives au plan de déconfinement, ont fait apparaître que la Pétanque et le Jeu Provençal pourraient compter parmi les disciplines dont la pratique serait à nouveau autorisée dès le 11 Mai 2020.Dès lors, le Ministère des Sports nous a demandé d’élaborer un plan de relance à lui fournir pour validation. Ce long travail préparatoire, mené par le Comité Directeur de la FFPJP avec les services du Ministère des Sports, est maintenant arrivé à son terme. Nous sommes donc en mesure, à la suite de l’annonce de sortie de confinement de notre Premier Ministre le7 Mai 2020, de vous délivrer notre plan de reprise d’activités en club de nos deux sports. Il ne s’agit en aucun cas d’une reprise d’activité avec une pratique normale mais d’une reprise très contraignante et progressive en 2 étapes qui démarre pour la 1èreétape à partir du 11 Mai 2020 puis revue et/ou complétée en 2èmeétape à partir du 2 Juin 2020 toujours conditionnée à la situation pandémique du moment. Les conditions d’ouverture des installations des clubs restent soumises aux autorisations des Préfets et Maires. Les Présidents de clubs peuvent ouvrir au jour de leur choix à partir du 11 Mai, le temps d’organiser et de planifier les inscriptions de leurs joueurs, autorisées pour un seul groupe de 10 personnes à la fois, donc en alterné et qui ne peuvent pas se croiser. Chaque groupe disposant de 5 terrains réservés, chacun à la pratique individuelle, délimités et espacés, selon les distanciations en vigueur. Les directives du plan fédéral s’appliquent non seulement à la pratique en club, mais à toutes et tous lors d’activités pétanque organisées en privé, en famille, entre amis, et en loisir dans le domaine public, parce que nous parlons de la santé des citoyens. La présente note, le plan lui-même et l’affiche, doivent figurer obligatoirement dans les clubs. Nous faisons appel à votre compréhension et à votre civisme pour respecter rigoureusement les directives de santé et de pratiques autorisées dans le plan de la FFPJP. Elles seront éventuellement prolongées et/ou revues parle gouvernement au gré de l’évolution de la situation pandémique et réglementaire. Inutile de rappeler ici que nous avons à vivre pour l’instant et peut être dans la durée avec le virus, et qu’un reconfinement est toujours possible. Qu’il me soit permis de reprendre ici une phrase de notre Ministre des Sports Roxana Maracineanu « Ne prenons pas le risque que le sport puisse être à l’origine d’un reconfinement »,en me permettant d’y préciser pour nous pétanqueurs et longuistes, « respectons strictement le plan fédéral que nous avons réussi à obtenir afin de ne pas le compromettre dès sa mise en application ou dans sa durée ».Nous comptons sur la solidarité et l’exemplarité de chacun pour respecter scrupuleusement ces recommandations, afin de préserver votre santé, celle de vos proches et des joueuses / joueurs et pratiquants que vous croiserez ,ainsi que celle de l’ensemble des personnels et dirigeants / encadrants mobilisés, pour que vous puissiez retrouver le plaisir du jeu.

Pour le Comité Directeur de la FFPJP,

Joseph CANTARELLI